

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Délégués S. P. R.* — *Places au concours.* — *Bibliothèque E. N.* — *Comment ai-je appris à faire l'école?* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Les pions et la règle du jeu.* — U. I. P. G. DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Allemagne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : WERNER KAEMPFFEN, adapté par E. DOTRENS : *Quelques mots sur les gens d'Anniviers (TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES).* — F. MATHIL : *La Jeunesse et la Paix du monde.* — ROBERT JAQUET : *L'école française.* — AD. F. : *L'éducation nouvelle aux Etats-Unis.* — L'ÉCOLE ET LA NATURE : J. SIMONET : *L'école et la protection de la nature.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### DÉLÉGUÉS A LA S. P. R.

Nous avons à nommer, cette année, nos 13 délégués à la S. P. R. Les sections voudront bien désigner, parmi leurs membres, un ou plusieurs candidats qu'elles annonceront au C. C. avant le 17 mai. En agissant sans retard, les comités de section faciliteront grandement notre travail.

*Comité S. P. R.*

#### PLACES AU CONCOURS

*Maîtresse ménagère* : Payerne. 26 mai.

*Maîtresse travaux à l'aiguille* : Pully (Les Monts). 26 mai.

#### BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Elle est à la disposition du corps enseignant les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, de 14 à 15 heures.

#### « COMMENT AI-JE APPRIS A FAIRE L'ÉCOLE ? »

Il y a quelques semaines, nous avons posé cette question à nos collègues. Un certain nombre de réponses nous sont parvenues dont nous allons essayer d'extraire l'essentiel.

A propos de la préparation de l'École normale, les avis diffèrent, s'opposent. Voici trois appréciations qui nous paraissent caractéristiques :

« 1. Je garde un souvenir ému et reconnaissant des trois semaines passées dans les écoles d'application. Elles m'ont donné le souci d'une discipline stricte, et m'ont appris l'art de faire trouver aux élèves, par des questions « habiles », ce qu'on désire leur enseigner.

2. Au point de vue formel, c'est bien à l'E. N. que j'ai appris à

faire l'école ; très tôt, je me suis aperçu que la qualité de la leçon ne tenait pas tant dans sa belle ordonnance que dans l'attitude du maître ; on m'avait appris à tenir pour secondaire ce qui était essentiel.

3. Je suis sortie de l'E. N. sans préparation ; mes premières années se sont écoulées à imiter dans la mesure du possible mes maîtresses d'école primaire. »

De l'heureuse influence des collègues : « Durant mon premier remplacement, je fus guidée par une ancienne maîtresse... »

« Les conseils de celui à qui je succédais m'ont été précieux. »

Quelques-uns ont beaucoup appris en assistant à des leçons de leurs collègues :

« Après quatre ans de travail au ralenti, sans intérêt pour l'enfant, j'ai reçu un premier choc en allant visiter l'école d'une amie. Du coup, changement d'attitude dans ma classe. Exigence plus grande, travail plus intensif, vie plus heureuse chez mes élèves. Le filon était trouvé ! J'apprends par les autres, en voyant travailler les autres !

» Je ne sous-estime pas la valeur du stage pour les débutants, mais il ne supprime pas pour moi la nécessité des visites de classes. Il y a bénéfique même dans le cas où le maître visité est professionnellement moins à la page que soi-même. Certaines visites m'ont permis de trouver l'équilibre en me permettant de me situer en bonne place moyenne dans l'échelle des valeurs que je m'étais faite et d'éviter ainsi le sentiment d'infériorité qui me guettait. »

L'inspecteur apporte souvent une précieuse collaboration :

« J'ai beaucoup appris en écoutant l'inspecteur donner des leçons à mes élèves. Mais il faudrait qu'il tînt la classe entièrement durant une demi-journée, ce serait plus profitable pour nous.

» Les visites de l'inspecteur sont trop rares et trop brèves ; quand il consent à faire un bout d'école à mes élèves, je constate mieux mes faiblesses et mes déficits que lorsqu'il me les énumère après m'avoir écouté et observé. »

Beaucoup aimeraient discuter plus longuement avec l'inspecteur, après la classe ; mais il y a toujours un train à prendre et la visite a quelque chose de trop administratif, qui laisse les maîtres insatisfaits. »

A côté des préoccupations de techniques scolaires, plusieurs de nos correspondants n'ont pas craint d'aborder l'essentiel :

« Qu'appellez-vous savoir faire l'école ? Savoir dorer la pilule et donner des leçons *vivantes* ? Obtenir de belles compositions, des dictées sans fautes ? Réussir à faire mémoriser beaucoup de textes et beaucoup de noms ? Bien pauvres résultats si à eux seuls ils ont suffi à stimuler les efforts. — Former le jugement, épanouir les cœurs, permettre aux enfants de s'exprimer, de se libérer en toute franchise, voilà ce que j'essaie de réaliser ; pour cela, je m'efforce d'être *moi-même*, simplement,

sincèrement ; ainsi, presque sans le vouloir, je fais la guerre à l'artificiel et au conformisme paresseux. »

« Où j'ai appris à faire l'école ? A l'école primaire, comme élève. Là j'ai éprouvé ce qu'est le respect de la personnalité, l'amour des âmes ; j'ai compris que cet amour n'est pas fait de bonhomie, pas même de simple cordialité, ni surtout de bienveillance attendrie. Notre maître respectait chacun et paraissait même préférer les élèves faibles. Il nous écoutait toujours avec sérieux, approfondissait ce que nos propos et nos écrits exprimaient mal ; ainsi, il nous faisait voir clair en nous-mêmes. Je ne sais pas ce que valait sa pédagogie, mais je sais bien ce qu'il valait lui-même. Dans ma carrière, j'ai essayé de m'inspirer de son exemple. »

Parlant de ses lectures, de ses méditations, un de nos correspondants déclare : « L'humilité est la qualité maîtresse de l'éducateur ; elle lui permet : 1° de sentir la vanité d'une science qui ne serait apprise que pour savoir ; 2° d'introduire dans sa leçon l'élément affectif, c'est-à-dire tout ce qui touche au cœur, aux sentiments ; 3° de considérer les résultats de son enseignement (surtout les déficits) en incriminant pas tant les élèves que le maître ; 4° de recommencer avec courage quand il a vécu des échecs.

» Donc l'école n'est plus pour moi une affaire de leçon, c'est une question d'attitude, de conviction, d'apostolat, valeurs qui, à mon avis, comptent bien plus que l'ordre tout extérieur qui devait régner dans les leçons de l'E. N. »

A une exception près, tous nos correspondants sont des « plus de quarante ». Nous serions heureux de connaître les impressions de maîtres plus jeunes.

A. C.

## GENÈVE

### U. I. P. G. — MESSIEURS

#### LES PIONS ET LA RÈGLE DU JEU

Nous savons tous, pour l'avoir entendu rappeler souvent ces derniers mois, la grandeur de la tâche qui nous est dévolue dans la formation des esprits. Magistrats, journalistes, corps constitués nous ont répété que l'école était responsable en grande partie du désarroi actuel et qu'il appartenait aux éducateurs d'opérer le redressement indispensable.

Ces déclarations solennelles montraient dans quelle estime on tenait notre profession, quels espoirs on fondait sur les résultats de notre tâche. Nous n'étions pas insensibles — faut-il le dire ? — à cette revalorisation de notre mission et, sans nous attarder à contester des accusations plus ou moins justifiées, nous étions heureux d'être appelés à participer, plus pleinement que par le passé, à la vie civique du pays.

Dernièrement, deux professeurs au Collège firent paraître une brochure dans laquelle ils discutaient et réfutaient certains jugements parus

dans la presse sur une œuvre littéraire. Une polémique s'est engagée. Et savez-vous quel est l'argument que l'on retrouve le plus souvent pour convaincre d'erreur les deux professeurs ? C'est qu'ils sont maîtres d'école, des pions ! Dès lors, ils n'ont aucune qualité pour intervenir dans un débat réservé, je pense, aux seuls journalistes en qui la culture, le sens littéraire, l'objectivité, le sens de la mesure sont innés. Le remarquable synchronisme de leur enthousiasme, l'unanimité de leurs louanges ne sauraient tolérer la moindre réserve.

Ainsi vont les choses. Pour nous préserver du péché d'orgueil, rappelons-nous, quand, dans des manifestations publiques, nous entendrons des voix autorisées magnifier notre travail, nous appeler des éducateurs, insister sur la valeur fondamentale de notre service, rappelons-nous qu'à chaque affirmation de notre opinion ou de nos goûts, s'ils déplaisent à quelqu'un, on nous traitera avec une bienveillante pitié, de pions. Car n'est-ce pas, mission de l'école, éducateurs, c'est très joli, mais au fond, souvent, on nous méprise un peu et c'est si facile, pour nous disqualifier, de nous crier : Pions !

R. J.

### U. I. P. G. — DAMES

#### CONVOCATION

Une assemblée générale est convoquée pour le *mercredi 14 mai*, à 5 heures, à la *Taverne de la Madeleine* (attention ! ce local ne vous est pas habituel).

Mlle Baechler nous parlera des coopératives scolaires et nous fera part de ses expériences personnelles. Ce sujet ne saurait manquer d'intéresser nombre de collègues qui seront peut-être tentées d'encourager dans leur classe la formation d'une société gérée par les élèves.

Au cours de la discussion qui suivra, chacune pourra se renseigner ou exposer ses opinions. La confrontation des expériences faites dans ce domaine ne peut être que très intéressante et fructueuse.

A. D.

## NEUCHÂTEL

### EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

#### Rapport administratif, exercice 1940<sup>1</sup>.

#### Subventions.

Le subventionnement est une des questions les plus débattues et souvent les plus combattues au sein de nos autorités législatives.

<sup>1</sup> Rapport présenté à l'assemblée des délégués de la S. P. N., le 15 mars 1941.  
(Réd.)

Nous qui sommes directement intéressés à ces discussions, nous suivons avec une attention mêlée de quelque crainte le mouvement des opinions se rapportant à ce sujet. C'est, en effet, pour notre institution une question de vie ou de mort qui se débat en ces années de crise.

Notre dernier rapport signalait déjà la décision prise par les autorités fédérales de diminuer les subventions accordées aux Musées scolaires suisses pour 1940. Un abaissement de 14 700 fr. à 10 000 fr. a été voté. Neuchâtel a eu pour sa part 650 fr. au lieu de 960 fr.

Dès qu'il eut connaissance de cette décision, le Bureau a présenté au Département de l'Instruction publique une demande tendant à faire supporter par le budget cantonal la somme que Berne ne pouvait plus nous octroyer. M. Antoine Borel, chef du Département, a répondu à notre requête par la négative, les crédits attribués à son Département étant minimes et déjà complètement utilisés.

Le Bureau a alors examiné diverses suggestions ayant pour but d'augmenter les recettes de l'E. S. P. et d'en diminuer encore, si possible, les frais généraux. Questions très délicates qui n'ont pu, jusqu'à ce jour, trouver une solution définitive.

Aucun événement saillant ne s'étant produit dans l'administration de l'exposition, le Bureau a voté la suppression, par raison d'économie, de l'assemblée du Comité pour 1940. Un rapport de gestion et un résumé des comptes ont été adressés à chacun des membres de ce comité. La lettre accompagnant ces documents ajoutait pourtant : « Si quelques-uns d'entre vous manifestaient le désir d'avoir malgré tout une réunion du Comité, le Bureau ne manquerait pas de vous convoquer en assemblée ce printemps ».

Nous n'avons eu aucune réponse à notre envoi. Seul, le Département de l'Instruction publique nous en a accusé réception.

La publication du cinquième supplément du catalogue est restée en suspens cette année encore, faute de ressources suffisantes.

### **Musées scolaires suisses.**

Une assemblée des délégués s'est tenue à Berne, en mars dernier, mais Neuchâtel n'y a pas été représenté, car il n'a pas reçu de convocation. Oubli du secrétariat ? lettre perdue ? les recherches faites n'ont pas abouti.

Nos collègues se sont occupés spécialement de la question financière des Musées scolaires et ont décidé de faire des démarches auprès des autorités fédérales pour obtenir le maintien des subventions anciennes.

Notre E. S. P. a participé, comme les autres Musées, aux requêtes adressées au Département fédéral de l'Intérieur. Une demande d'aide extraordinaire devait également être faite auprès de « Pro Helvetia » pour permettre aux musées scolaires de vivre.

Les dernières nouvelles reçues du Vorort nous donnent le résultat d'une entrevue d'un de nos collègues avec M. le conseiller fédéral Wetter. La commission financière fédérale propose de diminuer de mille francs chaque année le total des subventions, jusqu'à extinction. Toutefois, pour 1941, pas de changement.

Nous devons ajouter que le Bureau, comme suite logique aux requêtes présentées par les Musées scolaires suisses, a demandé en juillet dernier au Département fédéral de l'Intérieur le rétablissement de l'ancienne subvention pour 1941. La décision prise par les Chambres maintient pour l'exercice prochain la subvention de 650 fr.

#### Horaire d'hiver.

La direction des écoles nous ayant avisé que les locaux occupés par l'E. S. P. ne seraient pas chauffés cet hiver, force nous a été de réduire, pendant la période très froide, les heures d'ouverture et de limiter à une heure la présence de notre bibliothécaire dans une glacière ! Cette période est aujourd'hui terminée et nos locaux sont ouverts à nouveau chaque samedi, de 14 à 16 heures.

#### Travail.

Le Bureau a tenu six séances. Des achats ont été faits dans la mesure des disponibilités de caisse et sont venus enrichir les rayons de nos bibliothèques : nouveautés en matière d'éducation et d'enseignement, tableaux scolaires suisses avec textes explicatifs. Un certain nombre d'ouvrages littéraires — d'auteurs suisses spécialement — ont augmenté également les collections de la bibliothèque des instituteurs.

Rappelons à ce propos que les envois par colis postal se font à tous les collègues du canton et nous serions heureux de voir un plus grand nombre d'instituteurs et d'institutrices profiter de ce service gratuit ; seuls, les frais postaux (30 cts par envoi de 4 volumes et retour officiel) sont à la charge des intéressés.

#### Statistique.

Malgré les temps difficiles que nous vivons, notre activité a été tout à fait normale et marque même une augmentation sur les chiffres de l'exercice précédent. En effet, nous avons eu :

704 visiteurs	686 en 1939.
3422 volumes et objets prêtés	3297 en 1939.

Les corps enseignants primaire, secondaire et supérieur, les étudiants continuent à venir régulièrement se documenter chez nous et apprécient la richesse de nos collections. Puisse ce nombre de fidèles s'augmenter encore de nombreux collègues qui trouveraient profit à découvrir sur nos rayons ample matière à bouquiner et à se développer dans tous les domaines touchant leur profession.

Le Bureau adresse aux autorités fédérale, cantonale et communale, ainsi qu'à la Société pédagogique neuchâteloise sa sincère reconnaissance pour l'aide qu'elles veulent bien lui accorder pour lui permettre de continuer sa tâche.

Neuchâtel, mars 1941.

Au nom du Bureau :

Le président : M. MONTANDON.

## INFORMATIONS

### CHEZ NOS VOISINS

Autrefois, et ce temps nous paraît bien éloigné, nous étions régulièrement renseignés sur ce qui se passait chez nos voisins en matière scolaire. Nous avons tout d'abord la *Feuille mensuelle d'Informations* de la F. I. A. I. ; puis le Service mensuel du S. P. I. E. (secrétariat professionnel international de l'Enseignement). Ces publications ont toutes deux cessé de paraître, la première en février 1940 et la seconde en mars de la même année. Dès lors, les nouvelles de l'étranger sont rares. Nous savons pourtant que la presse pédagogique allemande n'est représentée que par un seul journal, le *Deutsche Erzieher*, que nous ne recevons pas, mais dont nous pouvons trouver des échos dans la *Schw. Lehrerzeitung* ; que le *Schoolmaster*, organe de la National Union of Teachers d'Angleterre, arrive en Suisse avec beaucoup de retard. De France, nous en sommes réduits à lire les communiqués de Vichy, ou les lettres plus ou moins tendancieuses de correspondants attitrés ou occasionnels, qui, à plusieurs reprises, ont parlé des réformes profondes apportées à l'organisation scolaire. Nous attendons, pour en parler, d'être mieux renseignés.

Allemagne. — La *Suisse* du 26 avril dernier, sous la signature de Léon Latour, publie un article sur « la nouvelle orientation de l'école allemande » et les mesures qui viennent d'entrer en vigueur dans les écoles du Troisième Reich. Ces mesures complètent les réformes commencées en 1937, et s'appliquent indistinctement dans toutes les parties de l'Allemagne, qui doit être considérée désormais comme un tout, et non plus comme une mosaïque de provinces plus ou moins solidement cimentée. Dans les écoles, toute trace de régionalisme doit disparaître, même l'usage des dialectes et des patois. L'instruction publique doit être un docile instrument de propagande nationale-socialiste, un foyer de rayonnement du germanisme.

Selon L. L., ces mesures sont destinées à accentuer encore le caractère politique de l'enseignement donné dans les écoles.

« L'enfant doit quitter le collège *pénétré de germanisme*. Pour cela, un certain nombre de branches, jusqu'ici plus ou moins indépendantes les unes des autres, verront leurs programmes coordonnés sous le nom



général de *Heimatkunde*. Ce sont : l'instruction civique, l'histoire, les sciences naturelles, l'économie politique, etc. De toutes ces leçons l'enfant devra dégager à la fois un sentiment d'humilité en face de la grandeur de son destin et des responsabilités qui l'attendent, et de fierté devant l'œuvre accomplie par ses prédécesseurs... Il devra, pour employer une expression officielle, réaliser en lui-même la synthèse du vieil esprit des héros légendaires et de l'esprit réaliste et novateur du *führer*. Jusqu'aux leçons de musique qui devront, dans l'esprit du législateur nazi, contribuer à aviver la flamme du patriotisme. »

Les programmes visent donc à ce premier but, pénétrer les enfants de l'idée « que le germanisme est la forme supérieure de la civilisation ».

Le second but est de créer une jeunesse débrouillarde.

« Dans la période de lutte et d'expansion qu'elle traverse, en effet, c'est moins de philosophes et d'humanistes que l'Allemagne a besoin, que de soldats et d'organiseurs, d'hommes et de femmes capables d'assurer le bon fonctionnement de l'immense machine pangermaniste. Certaines leçons, dont la portée pratique n'est pas immédiate, furent donc sacrifiées à d'autres, d'une portée plus directe.

» Pour les deux sexes, les cours de jardinage pratique deviennent obligatoires. Dans les classes de garçons toutes les formes de travaux manuels et les branches à caractère technique seront particulièrement poussées, cependant que l'économie domestique et les travaux féminins connaîtront un essor analogue dans les classes de jeunes filles. Une sollicitude toute spéciale sera vouée à l'enseignement des soins médicaux et à la puériculture, et un cours pratique de plusieurs semaines dans une pouponnière viendra compléter heureusement les rudiments acquis en classe. Ainsi jeunes gens et jeunes filles quitteront l'école avec un sérieux bagage de connaissances pratiques, que viendra renforcer encore, pour les premiers, un an de service du travail et, pour les secondes, un an également en qualité d'aide-ménagère ou d'aide-fermière, à effectuer en dehors du domicile paternel. »

En 1937, la réforme scolaire avait débuté par une réduction d'un an de la scolarité, pour permettre aux jeunes gens de parfaire leur formation professionnelle avant d'entrer dans les camps de travail, puis à la caserne : de là la nécessité de condenser les programmes, les élaguer et éliminer tout ce qui n'est pas purement utilitaire.

L'avenir nous apprendra ce que seront les fruits de cette nouvelle pédagogie. Nous croyons savoir qu'une certaine réaction se manifeste déjà, dont quelques maîtres se font l'écho dans le *Deutsche Erzieher*, organe de l'Association des instituteurs nationaux-socialistes.

(A suivre.)

---

**COLLÈGUES !** Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

#### VALLÉE DU RHONE A SIERRE

##### 6. Quelques mots sur les gens d'Anniviers.

Lac de Géronde, Mollens, Venthône, Conzor, Muraz, Veyras, Chermignon, Vercorin. Quelle musique chante dans ces noms sonores ! Quelques-uns de ces villages des environs de Sierre l'Amable (*Sirrum amoenum* des Romains) ont conservé leurs coutumes. Les trois quarts de l'année, ils sont déserts, ils appartiennent aux Anniviards. Ces montagnards possèdent en bas, dans la plaine, leurs vignes. Au printemps et en automne, ils descendent, avec leur famille, le prêtre, le facteur, le régent... Les villages de montagne, pendant ce temps, sont vides, en sorte qu'ils deviennent les refuges de prédilection des malfaiteurs, de ceux qui ont échappé à l'hermandad valaisanne. Et, en Valais, des malfaiteurs s'évadent encore de temps à autre.

Henri Wuilloud, paysan, poète, professeur au Polytechnicum, Valaisan de vieille souche, a écrit sur les us des Anniviards : « Un peu au delà de Gradetsch, entre Noës et la Raspille, s'étendent les vignes des Anniviards. Ces hommes, vrais nomades, descendent de leur vallée, au printemps et à l'automne, avec toute leur famille et tout leur bétail, pour remplir de leur activité la Noble Contrée que domine le fier château de Sierre.

» La plupart des villages d'Anniviers possèdent encore leurs vignobles communaux, qui sont soignés, au printemps, en commun. Bannières flottantes, au son des fifres et des tambours, les bourgeois, au matin, partent à l'ouvrage. A midi, quand la musique, par trois fois, a sonné le rassemblement, la joyeuse troupe des travailleurs, toujours conduite par le porte-drapeau et musique en tête, se rend sur une prairie voisine où les femmes attendent leurs hommes. Puis le travail reprend jusqu'au soir, et l'on rentre au son des instruments. Les fifres et les tambours jouent tout le jour pour encourager les vigneron et les gobelets circulent. Le maître des travaux n'économise pas le vin qui coule de la haute channe valaisanne. Et pendant que chacun boit, joue et travaille d'arrache-pied, flotte gaîment dans la brise de mai le drapeau fédéral qu'on a dressé au haut du vignoble. Il est la protection des braves qui servent là, loyalement, qui cultivent leur sol avec amour, cette terre toujours féconde, qui se transmet, non pas toujours sans peine, de génération en génération, et qui, de mémoire d'homme, est toujours restée libre. »

Ces déplacements sont donc un usage ancestral des Anniviards qui

sont moitié vigneron et moitié agriculteurs. Mais la vie de ceux d'entre eux qui restent à la montagne n'est pas plus sédentaire. Eux aussi sont nomades, vivant tantôt au village et tantôt sur l'alpe. Ils sont, avec tout leur bien, là où paît le bétail. Ils se dirigent selon les lois de la terre ; et, quoique ne possédant point de vignes, ils boivent le vin aussi gaillardement que ceux d'en bas.

On cite un exemple frappant de la fière indépendance des Anniards. Lors des inondations de 1834, ils refusèrent leur part de la souscription confédérée en faveur des sinistrés, pour la laisser, dirent-ils, à d'autres plus malheureux qu'eux.

(Court extrait du texte *Einfache Worte über einfache Menschen*, de *Werner Kämpfen*.) Adaptation libre de E. DOTRENS.

## LA JEUNESSE ET LA PAIX DU MONDE

### Journal du 18 mai, jour de la Bonne Volonté.

Paix du Monde ! Bonne Volonté ! Messages d'amitié aux enfants de toutes les patries ! Comme tout cela sonne faux au milieu des clameurs guerrières incessantes, et quand les dévastations gagnent chaque jour des terres nouvelles !

Peut-on *maintenant* parler aux jeunes d'espérances qui purent paraître magnifiques naguère, mais qui semblent aujourd'hui de tragiques utopies ?

Eh ! bien, la petite feuille annuelle a voulu répondre : *oui !* et elle a parfaitement réussi.

Grâce à des collaborateurs de talent : Emilia Cuchet-Albaret, Lézard, Hélène J. Kocher, Juliette Borsa, Edmond Privat, Pierre Bovet, Baden-Powell et d'autres, elle nous offre certainement l'un de ses meilleurs numéros.

Tous les articles, chacun à sa façon, mettent en lumière la même vérité, et cette vérité est bien parmi les raisons les plus sûres que nous ayons de ne pas désespérer de l'avenir ; la voici : « Dans les pires catastrophes, alors que tout semble perdu à jamais, il suffit que subsiste un petit reste, — un germe, une volonté, une foi, — pour que tout puisse renaître en floraisons nouvelles ».

L'histoire, les sciences naturelles fournissent des exemples, la tradition, le folklore en offrent d'autres, l'imagination, enfin, et la poésie elle-même, apportent leur voix et leurs suggestions d'espoir.

Hélas ! les enfants du Pays de Galles — où sont-ils disséminés ? — ne peuvent se faire entendre cette année ; mais l'on trouvera en première page le dernier de leurs messages qui reste d'une poignante actualité, avec celui que les enfants de la Suisse Romande adressent à leurs camarades du monde entier.

Des dessins de M. Boesch et de Géo Piguet illustrent très heureuse-

ment les textes et donnent au journal une physionomie aimable. Enfin, d'amusants problèmes récréatifs feront plaisir aux « chercheurs ».

Un tel effort mérite que le corps enseignant s'y associe : il importe que, malgré le prix légèrement plus élevé que d'ordinaire, ce numéro s'écoule. Et surtout, il faut que nos élèves en grand nombre affermissent à la lecture de ces pages — lecture qu'on souhaiterait dirigée par les maîtres — leur volonté de paix.

F. MATHIL.

\* \* \*

Passer les commandes sans délai à l'*Union mondiale de la Femme*, 52, rue des Pâquis, à Genève ; et envoyer le montant (7 centimes l'exemplaire, port en plus) au compte de chèques postaux I 974.

### L'ÉCOLE FRANÇAISE

Au nombre des réformes préparées par le gouvernement Pétain, une des plus importantes est celle de l'école. Elle s'est marquée jusqu'ici dans une série de décrets que notre presse a annoncés en leur temps. Les commentaires qu'elle a donnés n'ont en général pas contribué à rendre clair un problème examiné uniquement du point de vue politique. Notre but, dans ces quelques notes, est d'examiner dans quelle mesure l'école française a été modifiée par les décisions récentes.

Créée par les lois du 6 juin 1881 et 28 mars 1882, qui instituèrent la gratuité de l'école neutre et l'instruction primaire obligatoire, l'école primaire comprenait en outre, dès l'origine, une école primaire supérieure, qui ne se développa pleinement qu'à partir de 1890. Plus tard, en 1922, les instructions officielles créèrent des écoles maternelles destinées aux enfants de 2 à 6 ans, tendant au développement des sens et des mouvements, selon le système frœbelien. En outre, à côté des écoles primaires supérieures proprement dites, fonctionnent des cours complémentaires dont la durée est de 3 ou 4 ans.

L'école primaire française comprend donc :

1. Des écoles maternelles pour enfants de 2 à 6 ans.
2. Des écoles primaires élémentaires de 6 à 13 resp. 14 ans révolus.
3. Des écoles primaires supérieures de 15 à 16 ans révolus.
4. Des cours complémentaires de 15 à 16 ou 17 ans révolus, ou des écoles nationales professionnelles conduisant aux Arts et Métiers.

Le développement des écoles primaires supérieures dont le brevet permet l'admission aux concours des P.T.T. et des écoles normales, n'alla pas sans heurts. En effet, ces écoles, comme aussi les cours complémentaires, tendaient à ouvrir une brèche dans le système de l'école secondaire, à le remplacer dans une certaine mesure.

L'enseignement secondaire où l'on entrait à 11 ans — lycées et collèges — avait été « modernisé » en 1880 par Jules Ferry. Au lieu d'une unique section classique, latin-grec, l'enseignement du second degré

comprendra également une section moderne — sciences et langues vivantes. C'est l'origine d'une vieille querelle que chaque développement de la section moderne ne fera qu'exacerber. Car, s'il était impossible de raccorder le programme des écoles primaires supérieures à l'enseignement classique des lycées, il était possible de trouver un passage de l'école primaire supérieure à la section moderne des lycées. D'où les projets de l'école unique qui avaient été préparés par l'action, à l'issue de la dernière guerre, des Compagnons de l'Université réclamant, en 1919, une formation identique de tous les enfants jusqu'à 14 ans, une division de l'enseignement secondaire en enseignement des humanités et enseignement secondaire professionnel, menant l'un et l'autre aux Universités. Mais M. Léon Bérard, en 1923, revint à la tradition des anciens collèges. Tous les élèves de l'enseignement secondaire feront quatre années de latin et deux années de grec. Après la troisième seulement, ils auraient le choix entre plusieurs types d'études. Cette solution rétablissait la cloison étanche entre le primaire et le secondaire. En dépit d'une réaction violente de l'Université, hostile au projet, M. Bérard passa outre. Mais, les élections de 1924 étant survenues, le plan ne fut pas appliqué.

En juin 1924, M. François-Albert rétablit la section moderne. Puis, en 1925, le plan d'étude de M. A. de Monzie cherche à restaurer l'unité de l'enseignement secondaire. « Sous peine de devenir en fait un enseignement de classe, réservé, en fait, malgré l'appoint des bourses, aux enfants de la bourgeoisie aisée, l'enseignement secondaire ne devait ni à l'origine, ni à aucune période du cours d'études, se trouver fermé aux enfants bien doués de l'enseignement primaire qu'auraient écartés de lui l'obligation des études grecques et latines, et la situation modeste de parents peu instruits de ce qu'est et de ce à quoi sert le lycée ou le collège. » (Instruction du 2 septembre 1925.) Désormais, les élèves des lycées ont le choix entre deux types d'enseignement : l'un à base de langue ancienne (A), l'autre à base de langue moderne (B). Ces dispositions reçoivent un commencement d'application par la loi du 27 décembre 1927, qui décide que « la rétribution scolaire ne sera pas perçue dans les établissements secondaires annexés à une école primaire supérieure » (après examen, et selon un cens : 20 enfants sur un effectif de 80). La classe de cinquième ne devient gratuite que le 25 mars 1931, les classes supérieures en 1932 et 1933.

### **La laïcité.**

Les lois de 1882 et 1886 ont consacré la laïcisation du programme et du personnel. Neutre et laïque, c'est-à-dire étrangère aux querelles religieuses et politiques, telle était l'école publique. « Si un instituteur s'oubliait assez pour instituer un enseignement outrageant pour la croyance de n'importe qui, il serait aussi sévèrement et rapidement réprimé

que s'il avait battu ses élèves ou s'était livré sur leurs personnes à des sévices coupables » (Jules Ferry, 15 mars 1882). On peut marquer une évolution : dans les programmes de 1923, ne se trouve pas le chapitre sur les devoirs envers Dieu contenus dans ceux de 1882. Ceux de 1932 observent la même réserve. « L'instituteur ne se substitue ni au prêtre ni au père de famille ; il joint ses efforts aux leurs pour faire de chaque enfant un honnête homme. Il doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent... Le maître devra éviter comme une mauvaise action tout ce qui, dans son langage ou son attitude, blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins. (Instructions ministérielles du 20 juin 1932.)

La revue *L'Education*, à laquelle nous empruntons ces textes, résume ainsi l'esprit des ordonnances officielles : 1. Il n'est pas ordonné de faire une leçon sur Dieu ; 2. Il est permis d'en parler ; 3. Il est ordonné, si l'on en parle, de le faire avec respect.

Dernièrement, deux ministres de l'Instruction publique, dans des décrets, inscrivent, puis enlèvent le nom de Dieu dans les programmes d'éducation morale. Ces « repentirs » ne peuvent s'expliquer que par la réaction d'une partie importante sans doute de la population dont l'état d'esprit nous reste mal connu.

On sait par ailleurs à quelles polémiques violentes a donné lieu l'application des lois laïques et l'influence que leur attribue le nouveau gouvernement dans la « désagrégation » de l'esprit civique.

*Les écoles privées.* Cette esquisse contiendrait une grave lacune si elle ne faisait mention de l'activité des écoles privées dans la III<sup>e</sup> République. La plupart de ces écoles sont catholiques. Pourtant, leur existence semble plus liée à la persistance de certaines traditions qu'au caractère religieux des populations : il y en a peu en Lorraine, mais beaucoup en Bretagne et dans le Plateau Central. Elles groupent  $\frac{1}{6}$  environ du nombre des enfants en âge scolaire,  $\frac{1}{3}$  s'il s'agit des filles seulement ; en 1936 : 11 665 écoles, 31 688 maîtres, 943 984 élèves, dont 619 852 filles. (Il semble bien qu'une partie importante de la jeunesse française ait échappé ainsi au danger de la laïcisation, dont parlent les tenants du nouveau gouvernement.)

(A suivre.)

ROBERT JAQUET.

### L'ÉDUCATION NOUVELLE AUX ÉTATS-UNIS

Quelque 1000 professeurs (y compris 20 de la Colombie britannique) ont assisté à une réunion d'études à Tacoma, en janvier 1940. Celle-ci a été organisée par l'Association pour l'Education progressive (P. E. A.) et présidée par le professeur W. H. Kilpatrick.

Le programme d'été de la P. E. A. comprend un nombre impressionnant d'« Ateliers d'été pour maîtres » dans les différentes parties

des Etats-Unis : huit pour professeurs d'écoles supérieures, quatre pour maîtres d'écoles primaires, un pour les membres des corps enseignants des Collèges et un pour les professeurs des Ecoles normales d'instituteurs.

Dans le numéro d'avril de *Progressive Education*, M. F. L. Redefer examine les points essentiels d'une association éducative visant à une action actuelle et future. Il énumère les suivants :

1. Il faut une philosophie et un programme basé sur cette philosophie.

2. Il convient d'établir un ensemble d'expériences ayant pour but d'arriver à réaliser une éducation basée au plus près sur cette philosophie, et ceci dans toutes les branches et à tous les degrés de l'éducation.

3. Toute association doit exécuter ses recherches et expériences sur une échelle nationale.

4. Elle doit former un groupe qui établit des plans et prépare une politique d'action.

M. Redefer préconise la convocation, par la P. E. A., d'une réunion pour les organisations dont la composition et les activités reflètent un point de vue éducatif similaire, réunion suivie d'une étude d'une durée d'un an portant sur les possibilités d'une coopération plus étroite.

(Communiqué par Ad. F.)

## L'ÉCOLE ET LA NATURE

### L'ÉCOLE ET LA PROTECTION DE LA NATURE

#### Fleurs (suite).

Dans la première partie de ce travail, nous nous sommes efforcé d'attirer l'attention de nos collègues sur la question si importante de la protection de la flore ; nous avons signalé les moyens mis en œuvre pour essayer d'enrayer la destruction des espèces rares et fait ressortir, enfin, l'impossibilité d'un contrôle rigoureux et la difficulté d'appliquer les sanctions prévues.

Il est bien évident que ce n'est pas par l'amende seule que l'on aboutira au résultat désiré par les amis d'une Nature respectée. C'est bien plutôt par l'éducation raisonnée de la population, et, dans ce domaine, le plus sûr est d'agir sur l'enfant par l'intermédiaire de l'Ecole qui ne saurait se désintéresser de la question.

C'est pourquoi nous pensons être utile à cette noble cause en nous adressant à nos collègues pour leur indiquer le danger et leur montrer l'action bienfaisante qu'ils peuvent, à coup sûr, exercer, dans ce domaine comme dans tant d'autres, sur leurs élèves et même sur les parents des enfants confiés à leurs soins.

Par la parole et par l'exemple, s'efforcer d'enraciner dans l'âme des

petits le sentiment si délicat du respect de la vie sous toutes ses formes, les amener à honorer le Créateur en respectant la créature, leur faire saisir les harmonies admirables de la Nature, quel magnifique champ d'action pour un éducateur !

Voici donc quelques indications pratiques qui, peut-être, pourront faciliter la tâche de ceux de nos collègues désireux de collaborer efficacement à l'œuvre de protection de la nature.

**Savoir admirer.** L'enfant ne sait pas toujours voir ce qui est beau. Pourquoi ne pas le lui apprendre ? A l'occasion d'une course scolaire, d'une sortie en famille, attirons son attention sur la beauté et l'harmonie que les fleurs communiquent au paysage : un talus constellé de primevères, un sous-bois d'anémones, une haie poudrée de la neige des prunelliers ou des aubépines en fleurs, des pêchers tout roses dans une vigne, une prairie émaillée de dents-de-lion, un petit village au milieu des vergers richement parés, le ruisseau aux rives perdues dans l'or des populages, le jardin public et sa riche parure de forsythia, la pelouse alpestre et ses gentianes, le champ de neige bordé de crocus bleus ou blancs, que de merveilles, au printemps surtout, quelle riche récolte pour le chasseur d'images !

**Ne pas désirer tout ce qui charme les yeux.** Le premier mouvement de l'enfant — et aussi, souvent, hélas, de l'adulte — n'est-il pas de vouloir s'emparer sans tarder de ce qui lui plaît ? Réfrénons, chez l'enfant, cet instinct primitif ; montrons-lui l'égoïsme qu'il y a à prendre aussitôt ce que nous admirons, sans penser que d'autres, après nous, seraient heureux aussi de jouir de la vue de ces belles choses. Insistons sur le fait que, d'ailleurs, une fois cueillies, sorties de leur cadre naturel, elles perdent une grande partie de leur charme. Laissons-les donc vivre, protégeons-les et permettons à ceux qui nous suivront de les admirer, à leur tour, en passant.

**Connaitre les fleurs.** Il va sans dire que la connaissance des espèces doit aller de pair avec la protection des fleurs. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'ajouter l'étude de la botanique à des programmes déjà trop vastes, mais, que les enfants de nos écoles sachent distinguer les principales fleurs sauvages et connaissant leurs noms français, quoi de plus naturel et de plus intéressant pour eux ?

Et comment arriver à ce résultat ? D'abord, en les étudiant sur place, au cours des excursions scolaires, puis en constituant, pour la classe, un petit herbier collectif ou en collectionnant les superbes cartes postales que l'on trouve, aujourd'hui, dans le commerce. Voici, enfin, un procédé pratique qui nous a toujours donné de bons résultats : on installe, en classe, sur une tablette longue et étroite fixée à la paroi, une série de flacons remplis d'eau dans chacun desquels on place une tige fleurie ; une étiquette de carton, portant le nom de la fleur, est suspendue au



col des flacons. L'ensemble constitue une charmante décoration florale de la classe, changeant tous les huit ou dix jours et les enfants, ayant constamment sous les yeux les fleurs et leurs noms, finissent par retenir ceux-ci sans difficulté.

**Cueillir modérément même les espèces communes.** Le maître se gardera bien de mettre en vedette les plantes rares, afin de ne pas risquer de provoquer ce qu'il voudrait précisément éviter ; jamais il ne conduira sa classe à une station où se trouve une espèce en voie de disparition, mais si, par hasard, un enfant apporte en classe une fleur dont l'existence est menacée (Ophrys, Lis Martagon, Daphné, etc.), il ne manquera pas de recommander aux élèves la plus grande modération. Là est, en effet, le point essentiel : *mettre en garde la jeunesse contre les cueillettes exagérées*, lui en faire saisir l'inutilité, on serait tenté de dire la cruauté, insister sur le fait qu'une immense gerbe constituée d'une seule espèce de fleur n'est jamais vraiment belle, qu'un bouquet réduit composé de fleurs différentes est infiniment plus joli. On ne tolérera pas non plus que les élèves apportent trop de fleurs en classe. Rien de plus charmant qu'une salle fleurie, mais là aussi, il faut avoir le sens de la mesure et donner la préférence, par principe, aux plantes cultivées.

(A suivre.)

J. SIMONET.

## LES LIVRES

**Nouveaux cahiers de la « Collection de Textes français ».** A. Francke, éditeurs, Berne.

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs les cahiers de textes français édités par A. Francke A. G., à Berne. Cette collection publiée sous la direction de la Société des romanistes suisses, s'est enrichie récemment de dix nouveaux cahiers et compte maintenant 27 numéros. Les derniers parus proposent aux jeunes gens des œuvres ou fragments d'œuvres classiques ou modernes. Le cahier II des Poètes modernes nous offre des morceaux de Péguy, Claudel, Jammes, Fargue, Valéry, Apollinaire, Supervielle et Ramuz. Beaucoup des poèmes publiés n'avaient pas encore eu droit de cité dans nos anthologies scolaires et c'est avec plaisir que nous les trouvons dans cette collection. « Poètes modernes », de même que le cahier 27 consacré à la « Jeanne d'Arc », de Péguy, contient une introduction et des notes de M. Albert Béguin.

Les cahiers 22 et 27 (Pascal) sont présentés par M. Marcel Reymond. Les autres cahiers nous donnent des textes de Molière, Tœpffer, Philippe Monnier, Edouard Rod et Victor Cherbuliez avec des notes de MM. Walter Widmer et Paul Roches.

D'une excellente tenue littéraire, ces nouveaux cahiers trouveront auprès des maîtres de français le même succès que ceux qui les ont précédés.

ALB. R.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

## Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

## Les Pléiades sur Vevey, 1400 m

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

## LUGANO Hôtel CENTRAL ET POSTE

65 lits

Restaurant

Maison bien connue par sa situation privilégiée près du lac et des communications d'excursions, par sa bonne cuisine, ses installations modernes et ses prix modérés. Arrangements favorables pour sociétés, écoles, ainsi que pour séjours prolongés. - Tél. 2 23 71. - Garage. Propr. : C. Zulian.

## La Grotte aux Fées ST-MAURICE (Valais) Tél. 45

Une des merveilles de la Suisse, 500 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. - Emplacement pour pique-nique. - Divers rafraîchissements.

## LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour  
Courses d'écoles

## Buffet de la gare C.F.F. GRANDES ET PETITES SALLES

## Sainte-Croix

## "LE FOYER"

Téléphone 62.11

Restaurant sans alcool et pension  
5 à 6 fr. par jour

Prix spéciaux pour écoles et pensionnats. Grande véranda ensoleillée, jardin. En juin, cueillette des gentianes et anémones.

---

**POUR LA FÊTE DES MÈRES !**

---

**AH, VOUS DIRAIS-JE, MAMAN...**

DE

MARIANNE GAGNEBIN-MAURER

Un vol. in-16 broché avec couverture illustrée . . . . . Fr. 3.50

Commentaire encourageant et sympathique de la carrière maternelle, ce livre tour à tour sérieux ou plaisant est imprégné du sentiment de la famille et de l'amour du foyer. Beaucoup de mères ou de jeunes femmes liront avec plaisir et profit ces courts morceaux, dont plusieurs sont d'un intérêt général. Les chapitres sur l'éducation des enfants, sur la vie de famille, sur la famille en face de la guerre s'adressent à tous les adultes. L'esquisse intitulée *Vacances* fera la joie de bien des adolescents, tout en les obligeant à accorder une pensée émue et respectueuse à celle dont on ne peut se passer. *Le 1<sup>er</sup> août au chalet* intéressera jusqu'à de jeunes enfants.

Les subdivisions du livre correspondent bien aux activités diverses et multiples de la femme : Nos mères. — Les bonnes ménagères. — Nos enfants. — Au foyer. — Livre excellent où l'élévation s'allie à la simplicité et au sens pratique sans être jamais ni ennuyeux, ni pédant. C'est une lecture qui fait réfléchir et rendra service aux jeunes filles qui fonderont un foyer, à celles qui s'occupent de l'éducation d'enfants et aux jeunes mariées.

*Ah, vous dirais-je, maman...* constitue le présent par excellence à offrir aux mères de tous les milieux, un ingénieux recueil de problèmes touchant à la vie des femmes, enfin une précieuse lecture de famille, variée et tonique. Il y a là un ensemble de chapitres heureux sur presque tous les problèmes de la vie des mamans. Sans prétention et en évitant le travers moralisateur, l'auteur dit des choses excellentes avec délicatesse et tact. Il est bon de souligner le caractère pratique et clairvoyant de cet ouvrage. A l'heure où l'angoisse du monde pèse sur chaque foyer, cet ouvrage plein de sereine philosophie et de bonne humeur a sa place dans toutes les bibliothèques.

**LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique



## HOTELS ET DÉPENDANCES : 145 LITS

12 MAI - 28 SEPTEMBRE 1941

Eau sulfureuse (48°), radio-active (11 unités Mâche). Eaux-mères chlorurées sodiques, bromurées et iodurées-magnésiennes. Traitement de toutes formes de rhumatisme. Affections gynécologiques. Affections des muqueuses. - Hydrothérapie - Massages - Inhalations - Bains de sable chaud - Installations modernes.

Médecin : Dr Petitpierre.

Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours, à Fr. 300.-, 325.-, 350.- et 375.-. Majoration de Fr. 1.- par jour du 25 juin au 15 août

Renseignements par la Direction de l'Etablissement :

LAVEY - LES - BAINS - TÉLÉPHONE 203

# Prêts

en 12 à 24 mensualités, **sans caution**, sérieux, rapides, avantageux, **garantis discrets**, aux membres du corps enseignant. Références de 1er ordre.

Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S.A.**, Paix 4, Lausanne

## CONSTAMMENT des cours pour l'obtention des **DIPLOMES**

de langues, secrétaire, sténo-dactylo et comptable en 3-4-6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois

### ÉCOLES TAMÉ

Lucerne 57

ou

Neuchâtel 57

● **COLLÈGUES!** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres 600-4 à Publicitas, Lausanne.



# ORGUE, HARMONIUM

Leçons par Mlle **Olga Huber** (organiste diplômée) Place Chauderon 14, Lausanne

Si vous habitez **GENÈVE**,  
profitez de notre **Carte d'Acheteur**  
qui vous facilitera dans tous vos achats

Renseignements sur simple demande

# SAMA

BRITAINE

9, Rue du Rhône - Genève